

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA
aux recommandations du rapport Création et mise en œuvre de Phénix du vérificateur général du Canada

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons provisoires (description, dates)	Organisme responsable, personne-ressource (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation <i>(réservé à l'usage du comité)</i>
Par. 81	<p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait, pour tous les projets pangouvernementaux de technologie de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> procéder à des examens obligatoires indépendants des principales décisions relatives à la poursuite ou non du projet; informer le sous-ministre et la haute direction responsables des projets des conclusions des examens. 	<p>En accord.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le SCT veillera à ce que des examens indépendants des principaux points décisionnels soient effectués pour tous les projets pangouvernementaux de technologie de l'information. Le SCT informera les sous-ministres et hauts dirigeants responsables des projets des conclusions des examens. 	<p>En adoptant ces mesures, le SCT assurera que les projets pangouvernementaux de technologie de l'information auront fait l'objet d'examens indépendants aux principaux points décisionnels quant à la poursuite ou non du projet et aux mesures correctives.</p> <p>Les conclusions des examens indépendants des projets seront transmises à l'administrateur général responsable et aux hauts dirigeants identifiés dans la structure de gouvernance des projets, qui devront ensuite prendre les mesures appropriées.</p>	Été 2019	<p>Pour faciliter les prises de décisions éclairées aux principaux points décisionnels pour les projets pangouvernementaux de technologie de l'information, le SCT s'assurera de ce qui suit :</p> <p>(Printemps 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> Revoir et mettre à jour, au besoin, les instruments de politique relatifs à la gestion de projets concernant l'imputabilité et les responsabilités des examens indépendants de projets aux principaux points décisionnels; Revoir et mettre à jour, au besoin, le cadre et les lignes directrices pour les examens indépendants des projets en fonction des leçons tirées des rapports d'examens indépendants et des audits pertinents antérieurs, ainsi que les pratiques exemplaires adoptées dans d'autres administrations. <p>(Été 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer l'harmonisation avec les instruments de politique et les examens du cadre en : <ul style="list-style-type: none"> mettant sur pied le processus de détermination des barrières ou points décisionnels précis assujettis à des examens indépendants des projets pangouvernementaux de technologie de l'information à la suite d'une consultation entre la fonction de contrôle de projets du SCT et le(s) ministère(s); mettant sur pied le processus visant à assurer que les conclusions des 	<p>Alex Benay, dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor (613) 369-9633</p> <p>(Politique seulement) Kathleen Owens, contrôleur générale adjointe, Secteur des services acquis et des actifs, Secrétariat du Conseil du Trésor (613) 369-3148</p>	

					examens indépendants des projets sont transmises à l'administrateur général responsable et aux hauts dirigeants identifiés dans la structure de gouvernance du projet, qui devront ensuite prendre les mesures appropriées.		
--	--	--	--	--	---	--	--